



**SOS IJM asbl – AFEDEM suisse – TRIAL International – MONUSCO/BCNUDH**

## **JOURNEE DE FORMATION DE HAUT NIVEAU SUR LES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS**

A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Pacte des Nations Unies relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté par les Nations Unies le 16 décembre 1966, les organisations Appui aux femmes démunies et enfants marginalisés, AFEDEM suisse et SOS Information Juridique Multisectorielle, SOS IJM asbl, en collaboration avec TRIAL International et le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), entendent concourir au renforcement des capacités des acteurs de la société civile et acteurs judiciaires en matière des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) en général et dans l'accès à la justice dans ce domaine en RD Congo en particulier.

**Lieu : Hôtel Mont KAHUZI**

**Date : Vendredi, le 16 décembre 2016**

**Thème : *Droits économiques, sociaux et culturels (DESC). Comprendre, promouvoir et revendiquer en justice***

Programme de formation :

0. Présentation des structures qui organisent la journée
1. Comprendre les DESC
  - ✓ Nature des DESC et obligations de l'Etat
  - ✓ A l'égard du droit à l'éducation
  - ✓ A l'égard du droit à la santé
  - ✓ A l'égard du droit au logement
  - ✓ La protection pénale des DESC en droit congolais
  - ✓ Le rôle du DDH dans l'affirmation et la revendication des DESC aujourd'hui
- i. Revendiquer les DESC aujourd'hui<sup>1</sup> au niveau national, régional et auprès des mécanismes onusiens : aspects théoriques et pratiques.
- ii. La formation est orientée vers les acteurs de la société civile, au besoin responsable ou chargé des programmes des organisations. Sont concernés également les avocats, les défenseurs judiciaires, les étudiants de deuxième licence en Droit et les magistrats.
- iii. Celles et ceux qui veulent participer, peuvent soumettre leur CV sur une page à [sosijmasbl@gmail.com](mailto:sosijmasbl@gmail.com) avec copie à [afedem.suisse@gmail.com](mailto:afedem.suisse@gmail.com) ou contacter +243 997 706 157, +243 824 340 031 au plus tard le dimanche 11 décembre 2016 à minuit. La notification des participants retenus intervient le mardi 13 décembre 2016 par mail et/ou par téléphone.

**N.B. La formation est sanctionnée par un brevet de participation**

---

<sup>1</sup> Ceux qui interviennent auront pour mission de démontrer comment les droits expliqués sont revendiqués en justice au plan national, régional et auprès des mécanismes onusiens. Sur le plan national, il sera question de faire un bilan de la jurisprudence après avoir éclairé la dimension pratique d'une demande en justice. La même approche sera suivie au niveau régional et onusien.

Ordre	Thème (activité)	Personne ressource	Temps accordé
08h-08h30	Accueil et installation des participants, réception des outils de travail (badge, carnet, programme, etc.).	Protocole	30 minutes
9h – 9h30'	- Mot de bienvenue et de conceptualisation d'une telle journée	- Mme Jolly KAMUNTU (Membre d'AFEDEM suisse et modératrice des assises)	10 minutes
	- Présentation des structures associatives qui organisent la journée de formation	- Me Justin Bahirwe (SOS IJM et AFEDEM Suisse)	20 minutes
Avant-midi 9h30' – 12h30': <b>Comprendre les DESC</b>	- Nature des DESC et obligations de l'Etat (aspects de justiciabilité de cette catégorie des droits) - Le droit à l'éducation ausculté	- Prof. Arnold Nyaluma - Me Jean-Claude Mirindi	Présentation (25 – 30 min) Présentation (25 – 30 min)
	Droit à la santé : contours conceptuels et obligations étatiques	- Me Jean de Dieu Mulikuza	Présentation (25 – 30 min)
	<b>1<sup>er</sup> Panel (questions 30 min)</b>		
	<b>Pause – café (15 min)</b>		
	Droit au logement : contours conceptuels et obligations juridiques de l'Etat	- Prof Thomas FURAHA	Présentation (25 – 30 min)

	Le rôle du Défenseur des DH dans l'affirmation et la revendication des DESC aujourd'hui <sup>2</sup>	- Me Justin Bahirwe Mutabunga	Présentation (25 – 30 min)
<b>2<sup>ème</sup> Panel (questions 30 min)</b>			
<b>Pause - repas</b>	<b>Déjeuner</b>	<b>Déjeuner</b>	<b>12h30'-13h30'</b>
<b>Après-midi (13h30' - 16h30'): Revendiquer les DESC en justice</b>	La protection pénale des DESC en droit congolais	Procureur Général près la Cour d'Appel de Bukavu	Présentation (25 – 30 min)
	Au niveau national et régional : aspects théoriques et pratiques	TRIAL International, bureau de la RDC à Bukavu	Présentation (25 – 30 min)
	Mécanismes onusiens de protection des DESC : aspects théoriques et pratiques	BCNUDH/MONUSCO	Présentation (25 – 30 min)
<b>3<sup>ème</sup> Panel (questions 30 min)</b>			
Clôture de la journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise des certificats aux participants</li> <li>- Mot des participants</li> <li>- Mot de clôture de la journée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BCNUDH, TRIAL, SOS IJM asbl et AFEDEM Suisse</li> <li>- Un (e) délégué (e) des participants</li> <li>- Me Justin BAHIRWE Mutabunga</li> </ul>	16h30' – 17h00'

<sup>2</sup> Qui est le DDH aujourd'hui ? La société civile a-t-elle son rôle ? Quelles actions réalistes envisageables ?

